

L'enseignement professionnel 3 plateaux techniques

ESPACE RURAL ENVIRONNEMENT



- Floriculture : production et commercialisation de plantes à vocation décoratives.
- Production de fruits et légumes.
- Espaces verts : aménagement et entretien

HYGIENE ALIMENTATION SERVICES



- Préparation, distribution et vente de produits culinaires
- Entretien des locaux et des équipements
- Entretien du linge et des équipements, travaux simples de couture.

HABITAT



- Aménagement, agencement et finition de l'habitat : pose de revêtements, sols et murs, peinture...
- Equipements techniques : éléments sanitaires, installations électriques...
- Construction : pose de menuiseries extérieures, couverture, charpente, maçonnerie



LA SEGPA en chiffres

- 84 élèves scolarisés dans 7 classes :
 - 1 classe de 6^{ième}
 - 2 classes de 5^{ième}
 - 2 classes de 4^{ième}
 - 2 classes de 3^{ième}
- 1 équipe pédagogique pluridisciplinaire :
 - 1 directeur adjoint à la SEGPA,
 - 8 professeurs spécialisés d'enseignement général,
 - 3 professeurs d'enseignement professionnel.

Apprendre à mieux nous connaître

Découvrir des projets réalisés par les élèves, sur le site du collège dans la rubrique SEGPA :
<https://www.clg-henri-wallon.ac-nice.fr/>

Contactez la direction chargée de la SEGPA
bfi.0830716c@ac-nice.fr
04 94 94 79 79

au

Collège Henri Wallon
150 avenue Gérard Philipe
83500 La Seyne-sur-Mer



Qu'est-ce que la SEGPA ?

Section
Enseignement
Général
Professionnel
Adapté

Il s'agit d'un parcours adapté de la 6^{ième} à la 3^{ième} pour accompagner les élèves en grande difficulté scolaire vers la réussite.

La SEGPA, le bon choix pour mon enfant ?

Vous cherchez des réponses ?
Ce dépliant vous est destiné.

Il a été réalisé par des enseignants de la SEGPA du Collège Henri Wallon de la Seyne-sur-mer pour apporter :

- des réponses à vos questions les plus fréquentes,
- des informations sur la SEGPA du Collège Wallon,
- des contacts pour approfondir vos démarches.

L'école ou le collège propose d'orienter notre enfant en SEGPA, pourquoi ?

- Malgré ses efforts et les aides apportées, les difficultés scolaires importantes persistent. Les évaluations montrent qu'il ne maîtrise pas ou pas suffisamment les compétences en français et/ou mathématiques attendues pour son âge.

- Votre enfant est confronté à des échecs scolaires répétitifs qui entament sa confiance et sa motivation. Pour éviter qu'il ne se décourage, la SEGPA a pour mission de l'aider à construire son projet personnel et professionnel, en le mettant sur la voie de la réussite.

- Le bilan effectué par le psychologue scolaire ou conseiller d'orientation montre que votre enfant trouvera en SEGPA tout ce qui pourra lui permettre de progresser.

Comment mon enfant sera-t-il admis en SEGPA ?

- En fin de CM2, après concertation avec l'équipe enseignante, un dossier de demande de pré orientation sera soumis à la CDOEASD qui statuera sur la recevabilité de la demande.

- Si vous l'acceptez votre enfant sera scolarisé en 6^{ième} à la rentrée suivante dans le collège de secteur qui accueille une SEGPA avec place disponible.

- Pour les collégiens qui n'ont pas bénéficié d'une pré-orientation en SEGPA, un dossier peut être constitué en cours d'année.

Puis-je m'opposer à l'orientation en SEGPA ?

- Oui, les responsables légaux restent seuls décisionnaires. Pour autant, notre expérience montre que les difficultés repérées à l'école persistent et s'aggravent au collège. Les professeurs relancent inmanquablement une demande d'orientation en SEGPA pour apporter une aide rapide et efficace à votre enfant.

- Nous constatons aussi que plus l'orientation en SEGPA est décidée tardivement, plus il est difficile pour l'enfant de s'intégrer et de réussir.

Mon enfant sera-t-il un collégien comme les autres ? Oui et non

- Oui, il bénéficiera de tous les services du collège (restauration scolaire, CDI, infirmerie, vie scolaire, équipements sportifs, cour, Espace Jeune Wallon...) et il devra respecter le même règlement intérieur.

- Non, car il bénéficiera de l'attention d'un directeur spécifique dont l'action est entièrement dédiée aux élèves de SEGPA et cela facilitera le suivi avec vous. Les cours se déroulent dans des salles réservées à la SEGPA ce qui sera confortable et rassurant pour lui.

Suivra-t-il les mêmes enseignements ? Oui et non

- Oui, car votre enfant suivra les programmes scolaires de la 6^{ième} à la 3^{ième}. Ils seront adaptés pour lui permettre de consolider les apprentissages de l'école et ainsi d'aller le plus loin possible dans sa scolarité.

Chaque trimestre, son travail sera évalué lors d'un conseil de classe donnant lieu à un bulletin scolaire remis lors d'une réunion parents/professeurs.

Dès la 6^{ième} il pourra suivre certains enseignements avec des classes non spécialisées. De plus, il participera à des projets communs.

En revanche, il restera inscrit en SEGPA et y effectuera la totalité de son parcours de collégien.

- Non, car votre enfant sera dans un cadre privilégié d'apprentissage avec des enseignants spécialisés : classes avec seulement 12 élèves, parcours personnalisé, nombreux projets motivants.

Dès la 4^{ième}, il aura l'opportunité de découvrir 3 ateliers professionnels (groupe de 8 élèves) et réalisera 3 stages en entreprise.

Mon enfant va-t-il passer les mêmes diplômes ?

- Tous les élèves de SEGPA présenteront le CFG (Certificat de Formation Générale) et les plus motivés seront capables d'obtenir le DNB Pro (Brevet série professionnelle). Tous auront les ASSR (sécurité routière), le PSC1 (secourisme), et PIX (numérique).

- En bonus, les élèves de SEGPA sont les seuls collégiens à être formés au PRAP (certificat de prévention aux risques professionnels)

Que pourra faire mon enfant après la SEGPA ?

Il poursuivra ses études en Lycée Professionnel ou en Centre de Formation d'Apprentis s'il a l'âge requis.

La plupart des élèves prépare un CAP, les plus motivés intègrent un Bac Pro.

Sur notre secteur géographique, l'offre de formation est très diversifiée.

Les principaux domaines professionnels concernés : métiers de la mode, de la beauté, des services à la personne, de l'alimentation, de la propreté et l'hygiène, de la maintenance automobile, de la maintenance nautique, de la vente et du commerce, de l'accueil, de la menuiserie, de la ferronnerie, de l'électricité, de la plomberie, de la fleuristerie...

Lors du suivi post-SEGPA, les professeurs de Lycée Professionnel font le constat que nos élèves ont été bien préparés dans les disciplines professionnelles, et qu'ils s'y sentent en réussite.

Comment mon enfant sera accompagné dans son choix d'orientation après la SEGPA ?

Au cours des années qu'il va passer en SEGPA, votre enfant sera accompagné dans une démarche d'orientation active pour affiner ses choix : stages en entreprise, mini-stages en lycée, visites de lieux de formation, rencontres d'anciens élèves, salons d'orientation, échange avec le Copsy du collège (aide à l'orientation) ...

Que deviennent les anciens élèves après leurs études ?

Beaucoup d'élèves restent en contact avec leurs enseignants de SEGPA, et viennent témoigner au collège de leur réussite professionnelle.

Ils insistent sur la chance d'avoir été accompagnés dès le collège à la construction progressive de leur projet personnel et professionnel.